

DEMANDE D'EXPRESSION D'INTERET (DEI)

Le présent avis est publié au nom de l'ONUCI. La Section des achats de l'ONUCI ne peut donner aucune garantie, explicite ou implicite, quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude du contenu de l'information fournie; elle n'est pas non plus en mesure de répondre aux questions concernant la présente demande de manifestation d'intérêt. Vous êtes donc priés d'adresser toutes vos questions à l'ONUCI en utilisant le numéro de fax ci-dessous indiqué.

Titre de la DEI : Réparation et entretien du système de climatisation de l'immeuble principal de l'ONUCI

Date de la DEI : 05/01/2015 Date de Clôture de réception des DEI : 13/01/2015

Numéro de la DEI : PROC/EOI/2015/020

Adresse de réponse de la DEI par Fax ou par mail à l'attention de : Alfred ANOH

No. de Fax : +225 2023 3280

Adresse email : anoh@un.org

DESCRIPTION DES BESOINS

La Mission des Nations Unies en Côte D'Ivoire cherche à identifier d'éventuelles Sociétés ou Compagnies spécialisées dans la fourniture de services de réparation et d'entretien de système de climatisation en vue de l'établissement d'un contrat à long terme allant jusqu'à 3 ans maximum.

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a l'intention d'émettre un Appel d'offres aux entreprises intéressées et qui remplissent les conditions ci-dessous demandées.

Les entreprises intéressées ayant une expérience pertinente sont invitées à soumettre leur déclaration d'intérêt par fax ou par e-mail au plus tard le **Mardi 13 janvier 2015** à 17:00 heures.

BESOINS / RENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES

Les Entreprises intéressées à être présélectionnées pour recevoir le dossier d'appel d'offres sont priées de manifester par écrit leur intention en fournissant les informations suivantes :

1. Soumettre son **numéro d'enregistrement UNGM**
2. Etre légalement constitué (soumettre les documents justificatifs)
3. Avoir une expérience minimale de trois (3) ans dans la fourniture de services de réparation de climatisation et domaines connexes;
4. Soumettre une liste de références
5. Soumettre les documents justificatifs de la structure (copie des contrats ou bon de commande, etc...) avec le formulaire de déclaration d'intérêt.

Veillez noter que cette Demande d'Expression d'Intérêt ne constitue pas un appel d'offre. L'ONUCI se réserve le droit de changer ou d'annuler ces exigences à tout moment pendant le processus de la demande d'Expression d'Intérêt et/ou du marché. Ainsi, soumettant une réponse à cette **demande d'expression d'intérêt** ne garantit pas que l'on considérera automatiquement votre société pour recevoir le dossier d'Appel d'offre.

De plus amples informations et spécifications techniques seront fournies dans le dossier d'Appel d'offre.

L'ONUCI invite par la présente toute Entreprise intéressée à participer à cet appel d'offre à visiter son site web : <http://www.onuci.org>;

(1) **Cliquer sur Emploi/Achats** ensuite cliquer sur **Achats**

(2) cliquer sur **climatisation**.

(3) ouvrir, imprimer et remplir le formulaire de Déclaration d'Intérêt

Les manifestations d'intérêt (dument remplies) peuvent être envoyées au plus tard le **mardi 13 janvier 2015** par courrier, par télécopie, ou sous plis fermés à l'adresse suivante :

Service des Achats

ONUCI, Sebroko Quartier Général

Boulevard de la Paix, Attécoubé Sebroko

Bureau des Achats

Porte K-117

Attn. M. Alfred ANOH

Avis important

L'enregistrement dans la base de donnée de l'UNGM (www.ungm.org) est obligatoire pour participer à tout appel d'offre de l'ONUCI.

Des renseignements sur la soumission aux appels d'offres à travers le système des achats des Nations Unies sont accessibles gratuitement à l'adresse suivante:<http://www.ungm.org/Notices/Notices.aspx>.

Seul le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (UNGM) a été autorisé à percevoir une redevance nominale des fournisseurs qui souhaitent recevoir automatiquement des avis de passation de marchés ou d'appel d'offres. Veuillez vous inscrire à l'adresse :

<http://www.ungm.org/Registration/Login.aspx>



FORMULAIRE DE REPONSE DU FOURNISSEUR

DESTINATAIRE : Alfred ANOH

N° de la DEI: PROC/EOI/2015/020

FAX :+225 20233280

EXPÉDITEUR : _____

OBJET: Réparation et entretien du système de climatisation de l'immeuble principal de l'ONUCI

*À remplir par le fournisseur (tous les champs marqués d'un * sont obligatoires)*

Si vous n'êtes pas encore enregistré auprès du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (UNGM), veuillez utiliser l'URL ci-après pour vous inscrire : www.ungm.org. L'enregistrement sur l'UNGM est gratuit, mais obligatoire pour répondre à cette DEI. Les renseignements suivants sur le processus d'enregistrement sont disponibles.

INFORMATION ET AUTRES DETAILS DE L'ENTREPRISE

Numéro UNGM d'identification du fournisseur* :

Nom de l'Entreprise* :

Personne de l'Entreprise à contacter* :

Adresse* :

Localité* :

Pays*:

N° de téléphone* :

N° de fax* :

Adresse électronique :

Site Internet de l'Entreprise :

Signature: ----- Date: -----

Nom et titre: -----

INSTRUCTIONS RELATIVES AUX EXPRESSIONS D'INTÉRÊT

1) Inscription auprès de l'UNGM en tant que fournisseur

Les fournisseurs souhaitant remplir les conditions décrites ci-dessus doivent être enregistrés auprès de l'UNGM et voudraient se rendre sur le site Internet www.ungm.org pour pouvoir participer à un appel à la concurrence. Des renseignements concernant le processus peuvent être obtenus auprès de la mission concernée.

Conditions de qualification préalables

Pour pouvoir être enregistré à l'ONU, vous devez déclarer que:

A. Votre société (société mère et/ou filiales le cas échéant) ne se trouve pas dans la Liste 1267 accessible à l'adresse www.un.org/sc/committees/1267/consolist.shtml ni dans la Liste IIC Pétrole contre Nourriture accessible à l'adresse www.iic-offp.org ou n'est pas associée à une société ou à une personne physique reprise dans ces listes.

B. Votre société (société mère et/ou filiales le cas échéant) n'est pas actuellement rayée, invalidée ou suspendue par le Siège de l'ONU, les missions sur le terrain ou d'autres organismes de l'Organisation des Nations Unies (Banque mondiale incluse) et ne fait pas l'objet d'une enquête menée par un gouvernement ou un État Membre de l'ONU.

C. Vous n'êtes pas en faillite, ne faites l'objet d'un jugement, n'êtes pas impliqué dans une action en justice pouvant éventuellement vous empêcher de poursuivre normalement vos activités.

D. Vous n'employez pas actuellement ou n'envisagez pas d'employer une ou plusieurs personnes employées ou qui étaient employées par l'ONU (conformément à la circulaire ST/SGB/2006/15, restrictions après emploi, accessible à l'adresse www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf)

E. Vos filiales, agents, intermédiaires et commettants acceptent de coopérer avec le Bureau de l'ONU des services de contrôle interne dans les procédures d'examen éventuellement entamées par celui-ci avant, pendant ou après l'exécution d'un contrat et de fournir tous les documents requis, dossiers de la société, l'accès aux dossiers du personnel et de la direction ainsi que des renseignements financiers.

Pour les fournisseurs enregistrés: les fournisseurs déjà enregistrés doivent s'assurer que les renseignements et les documents (par exemple états financiers, adresse, nom de la personne à contacter, etc.) fournis en rapport avec leur enregistrement sont à jour dans l'UNGM.

REMARQUE IMPORTANTE : tout renseignement fallacieux, incomplet ou inexact ayant été fourni par le fournisseur dans son dossier d'enregistrement peut avoir comme conséquence de voir la demande refusée ou entraîner une annulation de l'enregistrement déjà existant.

2) Processus DEI

Les fournisseurs intéressés par une participation au processus d'appel à la concurrence prévu doivent envoyer leur expression d'intérêt (DEI) à la CEA au plus tard à la date de clôture indiquée dans la présente DEI. *En raison du volume élevé des communications, la CEA n'est pas en mesure de délivrer des accusés de réception pour les DEI qui lui parviennent.*

Nous vous prions de prendre note du fait que nous ne fournirons pas d'autres précisions concernant l'appel à la concurrence prévu avant de publier les documents qui s'y rapportent.